

# LES NOUVELLES de l'Hôme-Chamondot



**Numéro 1**  
Octobre 2020

Le mot du maire

## *Chers habitants de L'Hôme-Chamondot,*

**J**e suis très heureux de pouvoir à nouveau faire paraître le bulletin municipal dans un nouveau format et avec un nouveau titre. Il sera à l'avenir trimestriel pour vous informer au mieux de l'actualité de notre commune.

Je vous adresse dans ce premier numéro, au nom de l'ensemble du nouveau Conseil Municipal, un immense remerciement pour avoir élu une équipe à la parité affirmée (cinq femmes et six hommes), jeune, dynamique et qui s'implique déjà dans la vie communale avec une forte volonté d'agir et de mener à bien nos projets. Nous sommes heureux et fiers d'avoir été élus.

La première moitié de l'année 2020 a été profondément marquée par les événements liés à la pandémie : risque de contagion, confinement, souvent vécu difficilement, ralentissement d'activité mais aussi multitude d'informations contradictoires sur la marche à suivre.

Fort heureusement, grâce à l'engagement de quelques bénévoles, notre commune a su mobiliser des forces, Quelques machines à coudre ont été ressorties pour nous permettre de faire face à notre approvisionnement en masques. Merci à toute l'équipe de l'Hôme-Chamondot ainsi qu'aux personnes extérieures à notre commune qui ont participé avec beaucoup de talent et de bienfaisance à cette œuvre. Vive l'entraide et la production locale !

À l'heure où les cas d'infection semblent de nouveau repartir à la hausse, restons vigilants et respectons les mesures-barrière.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce premier numéro des «*Nouvelles de L'Hôme-Chamondot*» et un bel automne !

*Patrice-Michel Flandin*

## Entretien avec Patrice Michel-Flandin



*Les Nouvelles de l'Hôme-Chamondot*

Vous avez été élu maire de L'Hôme-Chamondot pour la première fois en 2014. Quels ont été pour vous les faits marquants de ces six années ?

Le premier fait marquant a été ma surprise d'être élu maire en mars 2014. Cette fonction représentait pour moi une nouveauté et il m'a fallu un temps pour découvrir l'immense quantité de choses à connaître. Mon prédécesseur Didier Collin, m'a bien épaulé dès mon entrée en fonction ainsi que Françoise Robineau notre secrétaire de mairie. Il a fallu plonger tout de suite dans de gros dossiers avec des objectifs de réussite : - poursuivre et achever l'action en justice contre notre constructeur des stations d'assainissement collectif en vue de leur fonctionnement optimal, - suivre et mener à terme les travaux de restauration de notre église. Deuxième fait marquant : l'application de la Loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) dès 2015 avec des débats

à n'en plus finir et une nécessité de résister aux diverses tentatives de « persuasion » pour que l'on accepte le principe d'intégrer L'Hôme-Chamondot dans une commune nouvelle ayant la taille de l'ancienne communauté de commune de Longny-Au-Perche. Nécessité aussi de donner notre avis sur le regroupement des deux communautés de communes de Longny et de Tourouvre. Il me paraissait important de ne pas dire oui, sans poser de questions, sans comprendre, sans exprimer nos souhaits et nos inquiétudes et en acceptant tout avec facilité pour « être tranquilles ». Ce sont indéniablement ces sujets aux enjeux forts pour notre commune qui ont monopolisé notre conseil municipal pendant ces six années passées.



*Les Nouvelles de l'Hôme-Chamondot*

L'Hôme-Chamondot n'a pas rejoint la commune nouvelle, Ne regrettez vous pas ce choix ?

Non, je ne regrette pas ce choix parce que l'ensemble du conseil municipal et moi-même, pensons que cette commune nouvelle de Longny-Les-Villages est trop grande. Trouver un consensus de décision avec un nombre raisonnable de conseillers

municipaux est beaucoup plus facile que de faire prendre des décisions avec pléthore d'intervenants, ce qui fait courir un risque de restriction et d'appauvrissement de la démocratie. Ce que je regrette, c'est le fait que nous aurions pu construire une commune nouvelle à taille raisonnable regroupant deux ou trois communes voisines. Nous aurions pu mettre nos moyens et notre expérience en commun en nous organisant autour d'une seule mairie sur un territoire à taille raisonnable.

*Les Nouvelles de l'Hôme-Chamondot*

Aux dernières élections municipales, vous avez décidé de présenter une liste et d'être candidat à la fonction de maire.

Quelles ont été vos motivations ?

**M**on investissement durant ces six années, m'a permis d'apprécier le contenu de cette fonction très noble et qui je l'avoue, donne indéniablement du plaisir, même si elle implique une mobilisation personnelle très importante. Et puis, cela aurait été trop bête d'avoir passé ce long premier mandat à «apprendre le métier» et à connaître les habitants de L'Hôme-Chamondot, pour tout laisser tomber. Je pense d'ailleurs qu'ils n'auraient pas compris. J'aurais de plus, ressenti beaucoup d'amertume de m'être battu au coté du conseil municipal pendant ces six dernières années, d'avoir, avec eux, construit quelque chose et créé la confiance et puis tout arrêter. Pour cette nouvelle liste, j'ai voulu apporter la parité, non pas pour suivre une mode bien pensante mais parce que je considère que les femmes sont spontanées, lucides, courageuses et qu'en majorité elles disent ce qu'elles pensent avec souvent plus de diplomatie que les hommes. Elles apportent

donc de la sagesse et quelque chose qui pourrait être défini comme un équilibre entre esprit de rigueur et esprit d'entreprise.



**Ne sont pas présents sur la photo : Eric Forestier, Jean-Michel Leduc et Sandra Aignan**

*Les Nouvelles de l'Hôme-Chamondot*

Quelles perspectives à l'horizon 2026 ?

**A**voir tenu les engagements pris par notre équipe aux dernières élections municipales, entre autres : maintenir l'identité de notre commune, poursuivre une gestion rigoureuse des budgets, lutter contre l'augmentation des taxes, poursuivre les travaux d'entretien et d'investissement même si la covid a désorganisé la plupart de nos fournisseurs et prestataires. Refleurir le bourg, faire baisser notre consommation électrique, en résumé, avoir comme feuille de route les thèmes de notre profession de foi pour pouvoir dire en 2026 que nous avons réussi. Par delà ces objectifs ciblés, ma principale perspective est de tout faire pour redonner de la vie à la commune afin que ses habitants ressentent une harmonie de vie partagée. Au titre de cette responsabilité, les associations doivent être les acteurs principaux. Mais, au risque de me répéter, je pense que nous devons rester raisonnables en appliquant des règles de précaution pour que notre ennemi du moment nommé covid, ne nous éloigne pas de cet enjeu essentiel voire vital.

Premier maire  
adjoint



Kathryn Levesque

Maire



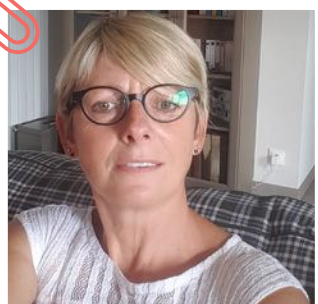
Patrice Michel-Flandin

Deuxième maire  
adjoint

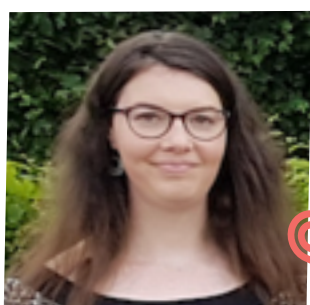


Christian Lorgerie

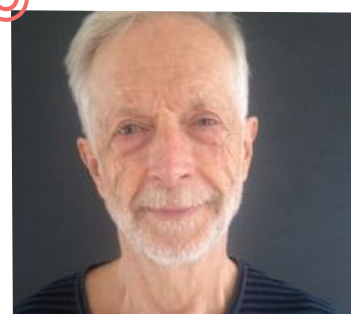
Le conseil  
municipal se  
présente !



Laurence Murgia



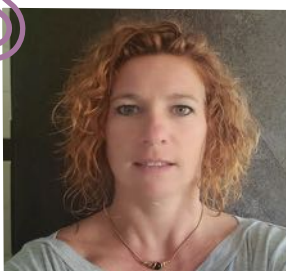
Sandra Lhomme



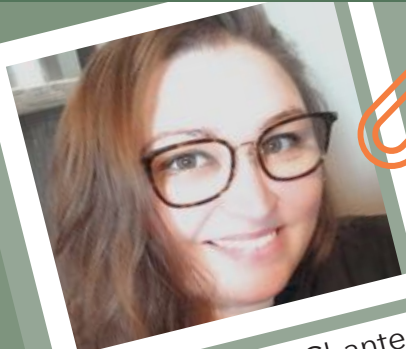
Wolf Halberstadt



Jean-Michel Leduc



Sandra Aignan



Stéphanie Chantepie

Secrétaire de mairie



Ernest Tirel



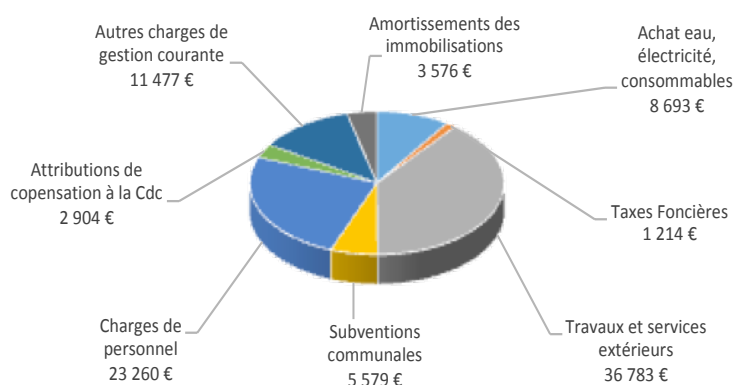
Eric Forestier



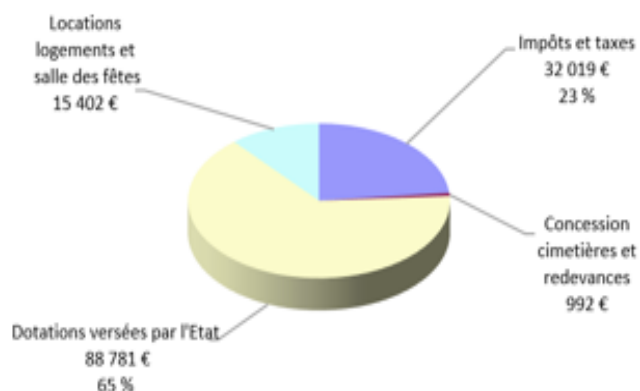
Françoise Robineau

## Des finances saines

### Dépenses de fonctionnement

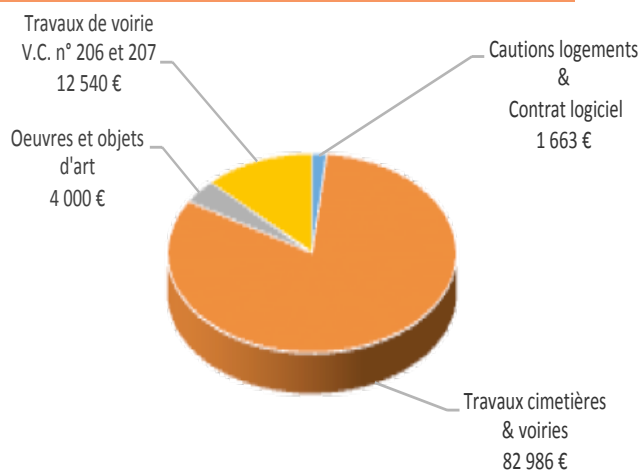


### Recettes de fonctionnement

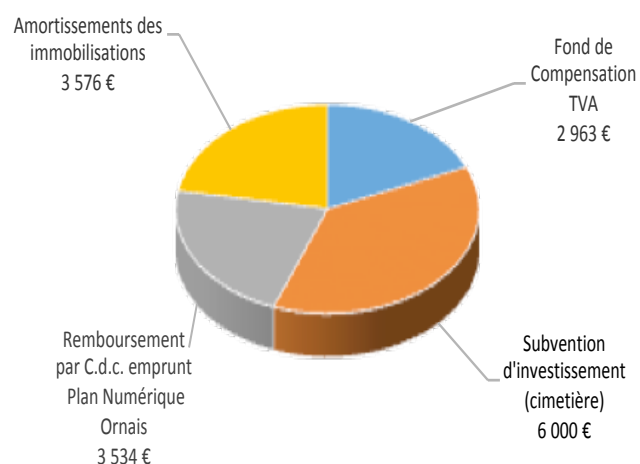


**Excédent de fonctionnement au 31/12/2019 : 297 875 €**

### Dépenses d'investissement

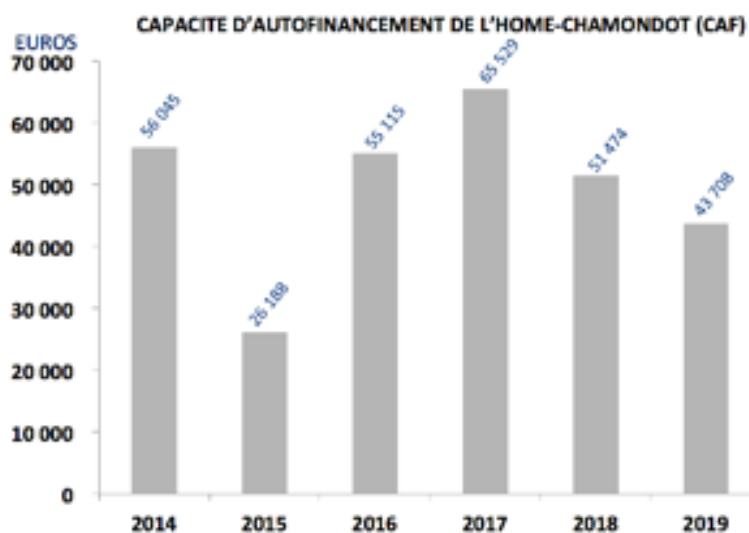


### Recettes d'investissement



**Excédent d'investissement au 31/12/2019 : 20 279 €  
soit un excédent global de 318 154 € (inclus excédent antérieur)**

Attention : les restes à réaliser ne figurent pas sur ces graphiques.



## La fabrication de masques

**T**out le monde se souvient de la date du 17 mars 2020 qui marque en France le début du confinement.

Le maire et des membres Conseil municipal – anciens ou nouvellement élus – sont restés en contact au jour le jour avec les habitants de la commune pour détecter des besoins et organiser si nécessaires des chaînes de solidarité, en particulier pour les personnes âgées dont certaines éprouvent des difficultés pour se déplacer, pour aller faire leurs courses de première nécessité.

Au niveau national, le port d'un masque en tissu ou en papier pour se protéger et pour protéger les autres a fait l'objet de discussions, voire de controverses. Alors que le port du masque allait être imposé dans certains lieux (transports en commun, espaces fermés fréquentés par le public), il était devenu évident que l'on manquait de masques sur l'ensemble du territoire français.

**C**e fut vite confirmé car les masques promis, tant attendus, n'arrivaient pas. Heureusement, grâce à la générosité et à la détermination des nombreuses bénévoles qui se sont fait connaître, du tissu a pu être rassemblé et partagé entre elles et la confection des masques a pu commencer. Devant une telle urgence, ces personnes de bonne volonté se sont donné comme mission de fabriquer au plus vite les premiers masques, en commençant par ceux qu'il fallait donner à nos aînés.

**L**e problème principal a été le manque d'élastiques et *Sylvie Retouches* de Tourouvre nous a fourni pour cela une aide précieuse. Sans elle, nous n'aurions pas pu aller jusqu'au bout de nos fabrications.

Chaque habitant de L'Hôme-Chamondot dispose aujourd'hui de deux masques et ce, grâce à l'engagement de nos bénévoles de la commune et de celles de certaines autres communes. Qu'elles en soient vivement remerciées !



L'équipe des bénévoles

**A**ujourd'hui, le port d'un masque est obligatoire à l'extérieur dans de nombreuses grandes villes mais également dans les écoles, collèges, lycées et université, entreprises, administration et commerces. Dans notre village comme dans les petites villes aux alentours, le port du masque à l'extérieur n'est pas imposé - à l'exception des marchés.

Il reste quelques masques disponibles : n'hésitez pas à venir en chercher à la Mairie si vous en avez besoin !

Créée en 2012, notre association a, depuis, eu à cœur de participer à diverses manifestations ayant pour but la préservation, la sauvegarde et le développement du patrimoine architectural et naturel de L'Hôme-Chamondot.

Malheureusement, cette année 2020, avec l'émergence de la crise sanitaire a contrarié nos projets. C'est ainsi que PIERRES EN LUMIERES, le concert prévu avec la SCHOLA DE L'ORNE en participation avec la municipalité, la tenue de notre stand lors de la fête communale n'ont pu avoir lieu.

La randonnée pédestre du 30 août 2020 s'est bien déroulée avec un nombre moindre de participants due à l'absence, cette année, des marcheurs du Perche.

Cette 18<sup>e</sup> randonnée avait pour thème « *Les chemins et leur histoire à travers le temps, avec l'utilisation des chevaux, des mulets* ».

Le temps, plutôt maussade, nous a quand même permis de découvrir - ou redécouvrir - plusieurs sites marquants de notre commune : le Chemin de Chartres, le Bois des Davières, la chaussée de l'ancien étang de Chamondot, Gannes et ses collines alentour, Miserai, le Moulin de Brotz et sa brasserie, le site de Brotz et ses étangs... À la brasserie du moulin de Brotz, nous avons pu partager notre pique-nique et déguster la bière du lieu.

Le retour en milieu d'après-midi s'est terminé par un sympathique goûter.

Nous espérons nous retrouver l'an prochain pour la 19<sup>e</sup> randonnée sur un nouveau thème.

Pour les journées du Patrimoine des samedi 19 et dimanche 20 septembre, l'église Saint Martin a été ouverte l'après-midi et quelques visiteurs ont pu apprécier la remarquable restauration des deux tableaux représentant « *Saint Roch* » et « *L'Assomption* ».

Une prochaine réunion de notre association doit nous permettre de faire le point et d'es-



#### La randonnée du 30 août 2020

quisser de nouveaux projets pour 2021 dans l'esprit initial des buts de notre association.

Nous invitons toutes les personnes intéressées par la sauvegarde, la mise en valeur et la connaissance de notre patrimoine communal à nous rejoindre et à nous apporter leur soutien.

Éric LEYS

Président de l'association PIERRES ET NATURE

Tél 02 33 25 74 91

#### Les Ateliers du Mont Huchet

Pour la septième année consécutive, les cours de Nia ont repris en septembre.

Organisés par l'Association des Ateliers du Mont Huchet, ces cours fidélisent un nombre croissant de danseurs.

Un cours d'essai peut être fait à tout moment de l'année.

**Cours** au Grand Breuil (11200) (Bâtiment Chamondot)

- Le mardi 12h30 - 13h30
- Le jeudi 18h30 - 19h30
- Le dimanche 11h - 12h

Carte de 10 cours : 80 €

**Contact**  
Anika Foucher  
06 33 96 47 89  
anika@ateliermonthuchet.com  
Facebook: Studio Perche

Le nia™ est un art du mouvement accessible à tous.

Il s'inspire :  
de la danse  
(Just Modern Dance, Street Fitness Dance)  
des arts martiaux  
(Jiu Jitsu, Aïkido, Taijiquan)  
des techniques de prise de conscience corporelle  
(yoga, méthode Feldenkrais, technique Alexander)

**STUDIO PERCHE**

## Repas des Anciens

Dans le but de tenir compte des précautions essentielles mais pour maintenir notre tradition annuelle, le repas des Anciens est remplacé cette année par un panier gourmand qui vous sera déposé à votre domicile, dès que nous l'aurons reçu.

## Vol de fleurs

On nous a signalé à nouveau des vols de fleurs au cimetière suite à des cérémonies. Nous vous remercions de votre vigilance par rapport à de tels actes, indignes du lieu et de la mémoire des défunts.

## Masques

Il reste quelques masques disponibles : n'hésitez pas à venir en chercher à la Mairie si vous en avez besoin !

## L'AGENDA

Mercredi, 11 /11/2020

**10h30**

**Commémoration de l'Armistice de 1918**

Monument aux Morts  
Cimetière de l'Hôte-Chamondot

Dimanche, 15/12/ 2020

**15 heures**

**Noël des enfants**

Salle des Fêtes

Samedi, 9/1/2021

**15 h30**

**Voeux du Maire**

Salle des Fêtes

**Rendez-vous pour le prochain numéro des**  
*Nouvelles de l'Hôte-Chamondot*  
**en janvier 2021 !**

*Nous vous souhaitons une bonne et heureuse fin d'année !*